

Justificatif généré le 31/01/2023

Support de parution :



Date de parution : 31/01/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19401534520048-2018J00408_2022-12-28
N° d'annonce : 19401534520048-2018J00408_2022-12-28

LES DELICES DE JUILLIOTTES

Société à responsabilité limitée

33 Cours des Juilliottes, 94700 Maisons Alfort

R.C.S. : CRETEIL 797 836 590

Activité : boulangerie et boulangerie-pâtisserie

Tribunal de commerce de Créteil

Arrêt de la Cour d'Appel – Arrêt de la cour d'appel infirmant une décision soumise à publicité
Jugement en date du 28 décembre 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil. Arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 28 décembre 2022 infirmant la décision rendue par le tribunal de commerce en date du 30 septembre 2020., et statuant à nouveau des chefs infirmés,prononce à l'encontre de M Tarek MHELHLI une interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 2 ans..